

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ALLEGEMENTS POUR L'ENTREE EN FORMATION d'Assistant de Service Social, d'Educateur Spécialisé, d'Educateur de Jeunes Enfants, de Moniteur Educateur

Article D451-28-6 du décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social
Arrêté du 7 décembre 2017 modifiant l'Arrêté du 18 octobre 2012 relatif au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

Les étudiants demandant un allègement de formation doivent accompagner ce formulaire d'un dossier comprenant :

- Leur demande d'allègement ou de dispense dans un courrier explicite et motivé. Ils peuvent pour cela prendre contact avec le référent de filière concerné afin d'identifier les possibilités.
- La copie des diplômes ou titres précisant les formations suivies ainsi que les relevés de notes

Ce dossier n'est à fournir que par les étudiants ayant confirmé leur entrée en formation et à retourner à l'établissement où ces derniers entrent en formation (Firminy, Annecy, La Ravoire ou Bourg en Bresse)

NOM : PRENOM :

FORMATION : ASS ES EJE ME

Diplôme obtenu :

Année d'obtention du diplôme :

Relevé de notes : OUI NON

Autre diplôme éventuel :

Diplôme obtenu :

Année d'obtention du diplôme :

Relevé de notes : OUI NON

Expérience(s) personnelle(s) ou professionnelle(s) que l'étudiant(e) souhaite faire valoir :

.....
.....
.....
.....
.....

Attestations, Contrat(s) ou certificat(s) de travail annexé(s) : OUI NON

Les étudiants peuvent fournir tout document qu'ils souhaitent utile de porter à la connaissance de la commission

Je soussigné(e)....., certifie l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Date et signature :

L'IREIS se réserve le droit de conseiller à l'étudiant tout ou partie des contenus pédagogiques concernés par l'allègement ou la dispense au regard des éléments fournis et des attendus de la profession envisagée.

PARTIE RESERVEE A L'IREIS

Résultat de l'évaluation initiale en langue vivante (anglais) :

Avis du responsable de formation :

.....
.....

Nom – Prénom, date et signature du responsable de formation :

EXEMPLES GENERIQUES :

Si l'étudiant est titulaire :

- d'au moins une licence universitaire de moins de 5 ans
→ il peut demander l'allègement des cours de langue vivante pour la durée de la formation (anglais)

- d'au moins une licence universitaire de sociologie, de psychologie, d'économie, ou de philosophie
→ Il peut demander l'allègement de tous les cours dits « classiques » de la matière concernée. La participation aux cours de la matière concernée lors des modules thématiques restent obligatoires.

- d'au moins une licence de sciences de l'éducation
→ Il peut demander l'allègement : du module Education et Pédagogie.

- Concernant les cours de droit, des possibilités d'allègement sont possibles selon le niveau (Licence, Master), la spécialité et en fonction de la formation demandée (AS, ES, EJE ou ME)
→ Les allègements seront déterminés par la commission pédagogique selon les critères ci-dessus.

- Si l'étudiant a une expérience professionnelle significative (d'au moins 2 mois dans la formation choisie)
→ Les allègements peuvent porter sur une période de stage

Au regard de ses diplômes, l'étudiant demande l'(les) allègement(s) suivant(s) :

- Cours d'Anglais
- Cours de Sociologie
- Cours de Psychologie
- Cours d'Economie
- Cours de Philosophie
- Module Education et Pédagogie
- Cours de Droit (à déterminer)
- Stage

D'autres possibilités d'allègements peuvent être envisagées selon les diplômes, l'expérience personnelle ou professionnelle. L'étudiant peut en faire la proposition :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....